

Rythmes scolaires. A quelques jours de la rentrée, le ministre de l'Éducation nationale estime que sa réforme va réduire les inégalités.

La « révolution douce » selon Vincent Peillon

■ La réforme des rythmes scolaires dans le primaire, avec des journées de classe plus courtes et l'accès à des activités péri-éducatives, est une «révolution douce» qui va réduire les inégalités et permettre d'avoir des enfants «plus épanouis», a estimé hier Vincent Peillon, à Feyzin, près de Lyon.

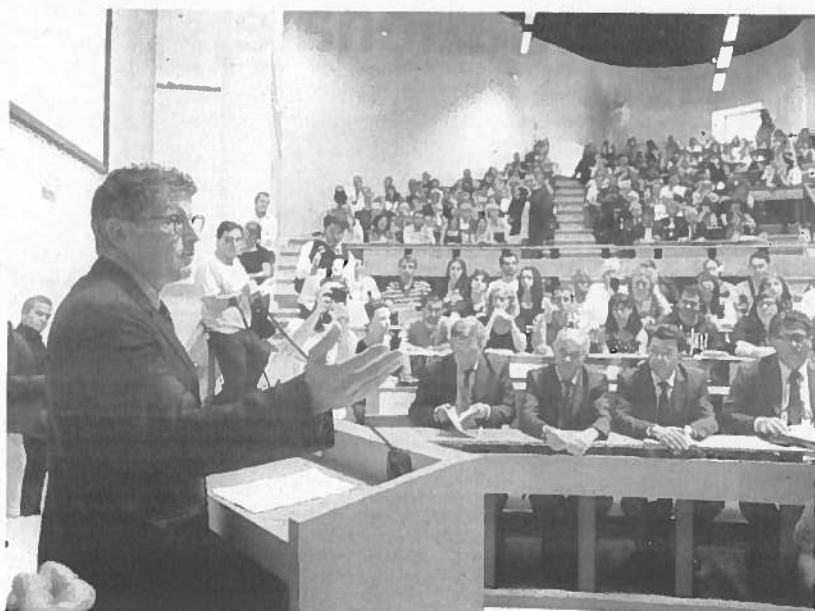
«Il ne s'agit pas simplement de revenir à la semaine de 4,5 jours», abandonnée en 2008, mais de «réduire la journée de classe», a dit le ministre de l'Éducation nationale. «C'est ça la révolution, car ça fait un siècle et demi que nous sommes à 6 heures de classe par jour». D'après les spécialistes, «des enfants ont 4 heures et demie au maximum d'attention», a-t-il ajouté, devant des enseignants, parents et animateurs lors d'une rencontre avec le maire de Feyzin, Yves Blein.

Et ces journées de classe «surchargées» se répartissent sur une année scolaire la plus courte : «144 jours de classe par an, cela n'existe nulle part ailleurs», a dit le ministre, soulignant également que les programmes sont «dourds».

La réforme est «une révolution douce (qui) oblige à briser les barrières» entre les niveaux d'enseignement, entre enseignants et animateurs et, a estimé le ministre, qui «va nous amener aussi à penser différemment l'école, l'État, et l'enfant lui-même».

«Pourquoi notre école serait nécessairement une des écoles du monde où les enfants souffrent le plus (...) Nous sommes une école de la compétition, de la sélection, du tri», a ajouté Vincent Peillon, rappelant que 25% des élèves sont en difficulté d'apprentissage quand ils arrivent en 6e.

La réforme qui incite à organiser des activités péri-éducatives (culturelles, sportives, artistiques) est aussi un «message fort sur l'égalité sociale. Le mercredi matin, il n'y a que 25% d'enfants qui vont au centre aéré, les autres restent chez eux. Là, selon des



Selon le ministre, la réforme des rythmes scolaires va permettre d'avoir des «enfants plus épanouis».

PHOTO AFP

études, ça va être 80% d'enfants qui vont être pris dans le périscolaire», s'est-il félicité.

«Comme toutes les grandes réformes, il y a sans doute des ajustements à faire», mais tout le monde (élus, enseignants, mouvements d'éducation populaire, associations, caisse d'allocations familiales) a «relevé les manches et compris qu'il ne s'agit pas de dire «faudrait, y'a qu'à», a ajouté le ministre.

La deuxième vague pour 2014

«Il faut maintenant que l'on prépare la deuxième vague (à la rentrée 2014) pour que tout le monde puisse profiter des progrès scolaires et périscolaires».

Cette année, près d'un quart des

écoliers du public et 4.000 communes vont connaître la nouvelle semaine scolaire.

«On aimerait que les activités périscolaires soient gratuites», a de son côté souhaité la ministre des Sports, Valérie Fourneyron. Elle a également estimé que la réforme permettrait une «accessibilité à la diversité des savoirs culturels, sportifs, artistiques pour un maximum d'enfants».

Le maire, Yves Blein, a, lui, voulu appliquer la réforme dès cette rentrée, car «c'est un investissement d'avenir». «Je suis convaincu que les collectivités locales doivent aider l'État dans son ambition de rénover le système éducatif pour que tous les enfants réussissent leur scolarité», a-t-il dit.

Le coût pour la commune est d'environ 200 euros par an et par enfant, dont il faut déduire l'aide de l'État - qui a débloqué un fonds d'amorçage de 250 millions d'euros pour aider les communes qui sautent le pas dès cette année - et des Caisse d'allocations familiales quand les communes organisent des activités périscolaires. La ville propose 48 «parcours de découverte» grâce à des modules de quatre mois pendant lesquels l'enfant aura une activité une fois par semaine, pendant deux heures. «On ne veut pas que ce soit un système à la carte. On est dans un système qui nécessite du temps et de la régularité», a expliqué Yves Blein, également député du Rhône.

Coût de la rentrée La CSF optimiste mais...

Le coût de la scolarité en 2013 va baisser en moyenne de 4,08%, selon l'enquête annuelle réalisée par la Confédération syndicale des Familles (CSF), qui intègre les dépenses effectuées à la rentrée et pendant l'année.

Cette baisse est imputable notamment à la réduction du prix de fournitures scolaires comme les cahiers, dont le prix diminue de 5 à 10% car la pâte à papier a baissé fin 2012, ou encore des clés USB qui enregistrent un prix en baisse de 26%, a précisé la CSF. Toutefois, il convient de «relativiser» cette baisse, a dit l'association, compte tenu du coût induit par l'équipement demandé aux filières professionnelles, qui enregistre «une hausse moyenne de 3,05%».

Le coût de la scolarité varie en fonction du niveau d'études. En CP, les frais de scolarité augmentent de 2,14% à 121,42 euros, alors qu'ils baissent de 5,40% à 317,78 euros en 6e. Le phénomène est identique pour la 2nde générale dont les coûts baissent de 5,36% à 633,15 euros.

La CSF souligne le coût important des dépenses de scolarité au moment de la rentrée, souvent synonyme de «stress», alors que «ça devrait être un moment d'enthousiasme». Ces dépenses peuvent représenter jusqu'à 163,96% du budget de septembre de certaines familles, même si elles peuvent être atténuées par l'Allocation de rentrée scolaire (ARS).

En plus de la rentrée, les familles doivent également «faire face à d'autres frais au cours de l'année scolaire», a rappelé la CSF, comme les assurances, les photos de classes dont le montant varie de 4 à 15 euros, les voyages, la cantine, etc.

L'association a aussi regretté l'allongement des listes de fournitures, qui ont connu une augmentation de 30 articles entre 1973 et 2013.

Scolarisation «Accueillir les enfants de Roms»

Il est «inacceptable» que les enfants de Roms déplacés soient victimes de «ruptures de scolarité» en raison d'expulsions de campements, a estimé le ministre de l'Éducation.

S'adressant à Lyon à des journalistes il a déclaré: «Il faut que tous les enfants soient accueillis scolairement et il ne doit pas y avoir de rupture scolaire. Donc quand il y a des déplacements qui peuvent être tout à fait nécessaires de camps de Roms, il faut avant qu'ils aient lieu s'assurer que les enfants ne vont pas avoir de rupture de leur scolarité».

«On me parle en cette rentrée de cas qui seraient douloureux, d'enfants qui se verraient en rupture de scolarité. C'est inacceptable et donc je demande à tous les services de faire en sorte que cela s'interrompe», a-t-il ajouté.

« Des inégalités dans l'offre périscolaire »

■ Les activités périscolaires prévues dans les communes qui adoptent la semaine de 4,5 jours à la rentrée montrent une «extrême diversité», voire des inégalités dans leur contenu, l'encadrement et leur coût, selon une enquête du premier syndicat du primaire.

A la rentrée 2013, la réforme des rythmes concerne 22,3% des élèves, 20% des écoles et 18,6% des communes, a précisé lors d'une conférence de presse Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUipp-FSU. Le syndicat dispose de remontées d'enseignants sur la mise en œuvre de la réforme dans 2.000 écoles primaires sur 8.533.

Le décret sur les rythmes fixe des limites horaires à respecter tout en laissant chaque commune organiser la journée et la semaine de classe et y intégrer les trois heures hebdomadaires d'activités périscolaires.

«L'heure n'est pas encore au bilan qualitatif, il faudra laisser le temps de mise en œuvre», a indiqué Sébastien Sihr, donnant rendez-vous en décembre. «Pour autant, nous pouvons commencer à dégager de nouvelles tendances».

«Nous observons une extrême diversité voire de véritables inégalités sur l'offre périscolaire en termes de contenu, d'encadrement

des élèves et de coût pour les familles», a-t-il indiqué, regrettant que dans certaines communes les activités se réduisent à «de la garderie», quand d'autres proposeront judo, cuisine, astronomie...

Les activités seront tantôt gratuites ou payantes, tenant compte ou pas du quotient familial, par soir, ou bien sur forfait... Certains paieront ainsi 0,10 euro par soir et par enfant, d'autres un euro par soir, ou bien 30 euros maximum par an...

Dans 43% des écoles, les élèves finiront les cours à 15h45 quatre jours par semaine et auront 3 heures de cours le mercredi matin. Dans 10% des écoles, comme à Paris, les cours

se termineront à 16h30 deux jours par semaine et à 15h00 deux autres jours, plus trois heures le mercredi matin. Seules 28 écoles feront cours le samedi matin.

Alors que 80% des communes doivent franchir le pas à la rentrée 2014, Sébastien Sihr a demandé des garanties financières et que les projets ne soient pas «fichés à marche forcée» à l'approche des municipales.

Les Français sont d'ailleurs divisés à propos de cette réforme, 49% estimant que c'est une bonne chose et 47% pensant l'inverse, selon une étude Harris Interactive pour le SNUipp-FSU.